

Avis de constitution

SOCIETE « DJAMILA AFRIK » en abrégé « D.A »

Siège Abidjan; Cocody Angré Château à côté du terrain SOTRA, Lot 4446, Ilot 407, 27 ?PM 428 ABIDJAN 27, Lot 4446, Ilot 407

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 06/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DJAMILA AFRIK » en abrégé « D.A

»

Objet : BTP TRAVAUX PUBLIQUE ET PRIVEE-
ASSAINISSEMENT-
CONSTRUCTION BATIMENT-
LOCATION D'ENGIEN-
FOFILLAGE DE ROUTE-
IMMOBILIER-
COMMERCE GENERAL-
VENTE DE PRODUIRE AGRICOLE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan; Cocody Angré Château à côté du terrain SOTRA, Lot 4446, Ilot 407, 27 ?PM 428 ABIDJAN 27, Lot 4446, Ilot 407

Dirigeant(s) M DABRE ZAKARIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02624 du 24/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13835/GTCA/RC/2026 du 24/02/2026

